

**Election du 30 avril 2017**

## **Grand Conseil**

Bulletins électoraux officiels  
pour le sous-arrondissement  
de **LA VALLÉE**

Pour voter valablement, veuillez  
lire les consignes données  
en pages 2-3 et détacher du présent  
fascicule le bulletin de votre choix.

Les bulletins pour l'élection au Conseil d'Etat (1<sup>er</sup> tour)  
font l'objet d'un autre fascicule.

Le Grand Conseil est l'autorité législative du canton de Vaud, son Parlement. Il adopte les lois, les décrets et le budget annuel et fixe les impôts.

## SIÈGES

Le Grand Conseil est composé de 150 membres élus par le peuple pour une durée de cinq ans, du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2022. Le canton est composé de dix arrondissements ayant chacun un nombre de député-e-s à élire en fonction de sa population. Trois arrondissements sont subdivisés en sous-arrondissements.

**Le sous-arrondissement de La Vallée doit élire 2 député-e-s.  
Vous disposez donc de 2 suffrages.**

## MODE D'ELECTION

Le mode d'élection est le système de la représentation proportionnelle: les 2 sièges feront d'abord l'objet d'une répartition entre les différents partis, en proportion des suffrages obtenus, puis les sièges obtenus par chaque parti sont distribués aux candidat-e-s qui ont obtenu le plus de voix.

## POUR VOTER, VOUS POUVEZ PAR EXEMPLE

Choisir un bulletin sans rien changer (voter compact).

### Liste N° 22

N°	Nom et prénom
22-01	Gumy Chantal
22-02	Roccatti Rolf

Modifier un bulletin en biffant des noms imprimés et/ou ajouter les noms d'autres candidat-e-s (deux suffrages maximum par candidat-e).

### Liste N° 23

N°	Nom et prénom
23-01	Vesci Nadia
23-02	Cardillo Pascale
<del>17-02</del>	<del>Roussy André</del>

### Liste N° 23

N°	Nom et prénom
23-02	Cardillo Pascale
23-02	Cardillo Pascale

x2

Etablir une liste sur la base du bulletin vierge: inscrire à la main le nom des candidat-e-s – éventuellement un numéro de liste – ou le laisser tel quel (vote blanc).

### Liste N° 17

N°	Nom et prénom
22-01	Rodrigues Luc
23-01	Vesci Nadia

### Liste N°

N°	Nom et prénom
.....	.....
.....	.....
.....	.....
.....	.....

# POUR QUE VOTRE VOTE SOIT VALIDE

Utilisez uniquement les bulletins officiels.



Ne votez **pas plus de deux fois** pour la même personne. Les voix en surnombre seront ignorées.



Votez uniquement pour les candidat-e-s qui ont leur nom **sur une liste officielle**. Les voix distribuées à d'autres personnes seront ignorées.



Ne distribuez pas plus de 2 voix, ce qui correspond au nombre de sièges du sous-arrondissement. Celles en trop seront ignorées.

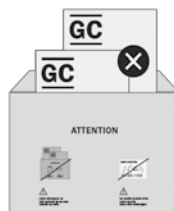


Ne mettez jamais une inscription inconvenante ou étrangère à l'élection, votre bulletin serait annulé.



Glissez votre bulletin de vote dans l'enveloppe de vote verte.

Attention : un seul bulletin pour le Grand Conseil.



## Sommaire

Les 5 partis suivants ont déposé une liste de candidat-e-s pour l'élection au Grand Conseil:

- 01 Les Verts.Mouvement écologiste vaudois
- 02 Union démocratique du centre
- 03 PLR.Les Libéraux-Radicaux
- 04 Parti Socialiste Vallée de Joux
- 05 ALLIANCE DU CENTRE

Vous devez trouver dans le présent fascicule:

- 5 bulletins de parti portant les noms des candidat-e-s officiellement inscrit-e-s de votre sous-arrondissement, qui sont seul-e-s éligibles;
- un bulletin vierge destiné au vote manuscrit.

Si votre matériel est incomplet ou défectueux, veuillez vous adresser de suite au Greffe municipal de votre commune de domicile pour obtenir du matériel de remplacement.



**01**

Ce bulletin ne doit pas comporter plus de 2 suffrages

01.01 **Maillefer Cyril**

Conseiller communal, travailleur social, Le Chenit

01.02 **Guignard Nicolas**

Editeur, directeur du festival du film vert, Le Chenit

Spécimen – ne peut pas être utilisé pour voter





Pour une Suisse forte

**Union  
démocratique  
du centre**

**02**

Ce bulletin ne doit pas comporter plus de 2 suffrages

02.01 **Chabot Alain**

Responsable de sécurité privée et industrielle, Vallorbe

02.02 **Facchinetti Italo**

Conseiller communal et président de l'UDC Vallorbe, Vallorbe

Spécimen – ne peut pas être utilisé pour voter







Bulletin officiel pour l'élection du 30 avril 2017 au Grand Conseil  
SOUS-ARRONDISSEMENT : LA VALLÉE

# PLR

## Les Libéraux-Radicaux

# 03

Ce bulletin ne doit pas comporter plus de 2 suffrages

03.01 **Dubois Carole**

Municipale, resp. marketing et communication, Le Chenit

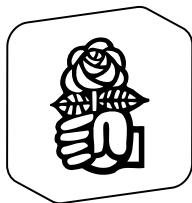
03.02 **Aubert Fabrice**

Vice-président du Conseil communal, gest. de société, Le Chenit

Spécimen – ne peut pas être utilisé pour voter

Cette liste est apparentée à la liste 02 et aux listes 02 et 05 du sous-arrondissement Yverdon





**Parti socialiste**  
Vallée de Joux

**04**

Ce bulletin ne doit pas comporter plus de 2 suffrages

- 04.01 **Rochat Fernandez Nicolas** Député, mbre bureau du GC, anc. prés grpe PS, juriste, Le Chenit
- 04.02 **Oberson Marianne** Enseignante, ancienne présidente Conseil communal, Le Chenit

Spécimen – ne peut pas être utilisé pour voter



**alliance**  
du **Centre**



VAUD fibre



**05**

Ce bulletin ne doit pas comporter plus de 2 suffrages

05.01 Rusovsky Désiré

Lettreur-enseignant retraité, PEV, L'Abbaye

Spécimen – ne peut pas être utilisé pour voter



## Parti / Liste:

(N° d'ordre et dénomination)

Liste manuscrite : merci d'inscrire les candidat-e-s lisiblement avec leur n° d'ordre

	N° d'ordre	NOM, Prénom
1		
2		

Spécimen – ne peut pas être utilisé pour voter

